

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya De Mascara

Direction de l'hydraulique

Avis d'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 1 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marches publiques et des délégations du service public : la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Mascara NIF 099029015051429 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 25/2025 du 13/11/2025 Paru aux quotidiens nationaux الجزائر 2025/11/13 ET ALGERIE PRESSE 13/11/2025 dans le cadre de l'opération : « Réalisation, électrification, équipement et raccordement de 2000 ml de forages pour les communes: Zalamta, Aouf, Beniane, Tizi, Froha et Nesmoth.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres est attribué provisoirement le projet relatif à :

Objet du lot	Entreprise	Montant corrigé	Délai	Note technique	Obs
Lot n°09 : Equipement électromécanique, génie civil et raccordement du forage A11 Aouf	SARL SOTRA GHRIS GHRIS : NIF 001329066361730	16.475.907.00	02 mois	95	moins disant
Lot n°10 : Equipement électromécanique, génie civil et raccordement du forage BN9 Beniane.	SARL SOTRA GHRIS GHRIS : NIF 001329066361730	14.321.055.00	02 mois	64.5	moins disant
Lot n°11 : Equipement électromécanique, génie civil et raccordement du forage E112 Froha.	ETPH BOUKHARI MOHAMED- TIGHRNNIF : NIF 196729170055032	18.345.278.00	02 mois	74	moins disant

- Concernant le Lot n°08 : Equipement électromécanique, génie civil et raccordement du forage ZL8 Zalamta **est annulé pour motif : le débit de forage ZL8 Zalamta est insignifiant.**

Conformément à l'article 56 DE la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégation de service public, le soumissionnaire qui conteste le choix opère par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 dix jours a compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire.

Les autres soumissionnaires sont invites pour ceux qui le souhaite a se rapprocher des services de la direction de l'hydraulique de la wilaya de mascara, au plus tard 03 jours a compter du 1er jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, a prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR